

NATURE DE LA PRÉPARATION À L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Il s'agit d'un **entraînement** à l'épreuve d'entretien que les élèves passeront en juin 2015 pour ceux de seconde année (ECS2) et en juin 2016 pour ceux de première année (ECS1).

Chaque séance, d'une heure par candidat, peut être organisée de la façon suivante :

- lecture par les membres du jury, pendant quelques minutes, du questionnaire que le candidat aura pris soin de leur remettre ;
- entretien avec l'élève d'une durée de 30 minutes. Cette partie de la séance peut être publique ;
- délibération du jury à huis clos et renseignement, par consensus, de la grille d'évaluation qu'il conviendra de déposer à la fin des épreuves dans les urnes prévues à cet effet (10 minutes). Ces grilles seront exploitées par les professeurs en charge de l'entraînement des élèves aux entretiens ;
- réception individuelle de chacun des élèves pour un commentaire de sa prestation par les membres du jury qui sont invités à lui prodiguer tous les conseils qu'ils jugeront utiles, en veillant à ne pas dépasser le temps imparti. (20 minutes).

Au concours, l'épreuve d'entretien est affectée d'un très fort coefficient et les notations sont très discriminantes. Il convient donc d'éviter les notes moyennes. En même temps, dans la mesure où cet entraînement a pour objet d'aider les élèves à progresser, il s'agit de rester constructif dans les commentaires. Les écoles ont désormais adopté pour les épreuves d'entretien un ton mesuré et bienveillant vis-à-vis des candidats, attitude parfaitement compatible avec la formation par le jury d'un jugement juste et sans complaisance. Par ailleurs, l'appréciation doit porter davantage sur les qualités personnelles de chacun des élèves que sur la réalité d'un éventuel projet professionnel bien prématuré à ce stade du recrutement par les écoles.

Quelques élèves des classes préparatoires de Première Supérieure (khâgnes) participeront à ces entretiens. Ils sont recrutés par les grandes écoles de commerce et de management (HEC, ESSEC, ESCP) sur la base de leur formation en Lettres et Sciences Humaines. Vous voudrez bien les évaluer dans ce sens.

L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AU CONCOURS DES ÉCOLES DE COMMERCE
Extraits des annales des concours

ESSEC

« L'entretien est destiné à apprécier la personnalité du candidat. D'une durée de 45 minutes environ, l'entretien met le candidat en présence d'un jury composé de trois personnes au moins, dont deux sont choisies en raison de leur appartenance à la fonction enseignante ou de leur compétence professionnelle dans le domaine économique ou social et dont la troisième est un jeune diplômé ou un étudiant de troisième année de l'ESSEC ...

Les qualités que le jury s'efforce de déceler chez le candidat sont, à titre indicatif : la présentation et l'aisance verbale, l'ouverture d'esprit, la faculté d'adaptation, la sociabilité et le sens des responsabilités ...

Cette épreuve doit permettre au candidat de se retrouver lui-même en échappant aux contraintes d'un programme et aux servitudes inhérentes aux épreuves de style traditionnel ...

Celui que le jury désire rencontrer ici, c'est moins le candidat qui a consciencieusement ouvert sa mémoire que celui qui garde les yeux ouverts sur le monde qui l'entoure et prend de l'intérêt aux signes de sa mutation ...

Point de prudence, point de conformisme là où il ne faut être que soi-même, avec ses opinions, ses convictions et ses négations, ses passions et ses indifférences, ses audaces et ses présomptions ...

Sans que cette répartition ait en rien un caractère obligatoire, l'entretien pourra comporter deux séries de thèmes distincts :

- des thèmes de culture – **et non de connaissance** – choisis par le jury parmi les problèmes de civilisation (économiques, sociaux, politiques, etc..) sur lesquels l'actualité convie tout citoyen, et à plus forte raison tout intellectuel, à s'interroger ;

- des thèmes personnels prenant pour point de départ les centres d'intérêt des candidats, tels que ceux-ci les auront eux-mêmes formulés antérieurement en répondant à un questionnaire écrit, ou tels qu'ils les évoqueront au cours de l'entretien. »

Démarches pour les entretiens.

Le jury procédera dans un premier temps par questions ouvertes afin de permettre au candidat d'aborder les différentes problématiques à sa manière, d'identifier les domaines qui intéressent le candidat et de lui donner l'occasion de s'exprimer sur ce qui lui tient à cœur. Le jury cherchera à approfondir chaque thème abordé en demandant des explications détaillées et en cherchant à valider le sérieux et l'authenticité de ce qui est avancé. Il cherchera également à évaluer la substance des qualités personnelles mises en avant par chaque candidat en lui demandant de revenir sur ses expériences passées et prendre du recul sur son vécu et lui-même.

Il est à noter que chaque jury a pour consigne de ne pas chercher à déstabiliser ou mettre en difficulté le candidat. Le jury écoutera le candidat et posera les questions appropriées de façon à encourager un échange spontané, sincère et honnête. Il est clair, bien sûr, que le jury se doit, le cas échéant, d'exprimer vis-à-vis du candidat son refus d'entendre des discours qui, de façon flagrante, ne respecteraient pas les objectifs d'authenticité propres à l'entretien.

Pendant cet échange, le jury va évaluer un certain nombre de qualités personnelles considérées importantes dans l'activité managériale :

- capacités d'analyse : identifier, situer, traiter une problématique, étayer ses arguments ;
- capacités de communication : qualité d'expression, qualité de l'échange ;
- créativité, ouverture d'esprit, adaptation : capacité à imaginer du nouveau et s'ouvrir à la différence, capacité à intégrer ces éléments dans sa démarche ;
- rapport à l'action : volonté, énergie, organisation, initiative ;
- capacité de collaboration et de leadership : rapport aux autres, capacité à convaincre et influencer sur le cours des choses.